

Église des Pays de l'Ain

1^{er} août 2019
n° 8

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Au milieu de l'été

A la fin d'une année pastorale, l'été est à la fois le moment de faire le bilan des mois écoulés et de préparer la rentrée prochaine. C'est justement le programme que propose ce numéro d'Église des Pays de l'Ain !

Faire le bilan, avec le compte-rendu de la dernière **assemblée générale de l'Association diocésaine** qui s'est tenue le 21 juin dernier. Le rapport moral de notre évêque permet d'embrasser en un regard douze mois d'activités pastorales, et le rapport de M. Jacques Le Seigneur présente la gestion de la vie matérielle du diocèse.

Se projeter vers l'avenir, avec le conseil presbytéral qui propose une **réflexion sur la préparation à la vie chrétienne dans le mariage**, thème de la prochaine session du presbyterium.

Analyser le passé, c'est aussi l'objet de la **CIASE, Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église**, qui a reçu la mission de faire la lumière sur les abus sexuels depuis les années 1950 et qui lance pour cela un appel à témoignage.

Préparer l'avenir, enfin, en s'appuyant sur l'exemple des saints qui nous ont précédé,

avec le service des pèlerinages qui propose de découvrir les **grandes figures de l'Église polonaise**, ou de **mettre nos pas dans ceux de saint François**, pour mieux suivre le Christ.

Car c'est bien là l'essentiel : suivre Jésus, à l'image de saint Jean-Marie Vianney que nous fêterons dans quelques jours, le dimanche 4 août.

Bel été à tous !

Guilhem Duval

Assemblée générale de l'Association diocésaine de Belley-Ars

Rapport moral de Mgr Roland pour l'année 2018

A tout moment nous rendons grâce à Dieu au sujet de vous tous,
en faisant mémoire de vous dans nos prières.

Sans cesse, nous nous souvenons
que votre foi est active,
que votre charité se donne de la peine,
que votre espérance tient bon en notre Seigneur Jésus Christ,
en présence de Dieu notre Père

Saint Paul à la communauté chrétienne de Thessalonique, 1 Th 1, 2-3

I - Les personnes

1 - Prêtres, diacres et séminaristes

Prêtres

- **90 prêtres en ministère actif** dans le diocèse dont **68 en paroisse**
- **21 prêtres** d'autres diocèses
- **16 religieux** ou membres d'une société de prêtres
- **46 prêtres « retirés »**

Diacres

- Le 1^{er} juillet 2018, ordination diaconale d'**Axel Albar** pour le diocèse de Belley-Ars
- 13 diacres permanents
- 4 candidats au diaconat permanent
- Institution au lectorat de **Loïc Biot**

Changements

8 Décès :

- **Père André Perdrix**, 88 ans
- **Père René Métral**, 93 ans
- **Père Felix Touarikissa** (diocèse de Kinkala), 58 ans
- **Père René Vuillod**, 82 ans
- **Père Joanny Poncet**, 93 ans
- **Père Bruno Diangadio** (diocèse de Matadi), 65 ans
- **Père Jean-Louis Sanahuja**, 73 ans
- **Père Michel Comtet**, 86 ans

Neuf départs :

- **P. Jean-Paul Bidonga** (fin de mission fidei donum)
- **P. Fulgence Mougabio** (fin de mission fidei donum)
- **P. Joachim Mvombi** (fin de mission fidei donum)
- **P. Léandre Nguoubi Elenka** (fin de mission fidei donum)
- **P. Théodore Placca** (fin de mission fidei donum)
- **P. Vincent Poitau** (remis à la disposition de la SJMV)
- **P. Frédéric Vollaud** (retour diocèse d'Angoulême, au terme de sa mission)
- **P. Ishaq Barkat** (mission d'études en islamologie à Paris)
- **P. Roger Hébert** (année sabbatique)



Les prêtres Fidei Donum
en fin de mission au mois de juin 2019,
avec Mgr Roland et le P. Pelletier

3 départs à la retraite :

- **P. Bernard Colomb**
- **P. Roger Pelliccia**
- **P. Bernard Brevet**

11 arrivées ou retours :

- **P. Laurent Roudil** (fin de mission diocèse de Beauvais)
- **P. Michael Gaborieau** (retour d'études)
- **P. Gaston Diouf** (diocèse de Thiès, Sénégal)
- **P. Davy Sanza Nzahou Mikile** (diocèse de Pointe Noire, République du Congo)
- **P. Emery Davy Ondze Ibata** (diocèse d'Owando, République du Congo)
- **P. Pierre Kafando** (diocèse de Ouagadougou, Burkina Faso)
- **P. Joël Diantama** (diocèse de Nkayi, République du Congo)
- **P. Jean Mpongo** (diocèse de Matadi, RD du Congo)
- **P. Donatien Mbala zi Fongo** (diocèse de Kisantu, RD du Congo)
- **P. Bonaventure Lawson** (diocèse d'Aného de Togo)
- **P. Marcellin Kouloukiabonga** (diocèse de Kinkala, République du Congo)

Quelques grands rendez-vous

- **Forum Wahou à Ars** : une cinquantaine de prêtres du diocèse, de France et de Belgique et 22 séminaristes
- **Retraite sacerdotale diocésaine** à Châteauneuf-de-Galaure avec Mgr Patrick Le Gal (février)
- **Journée du presbyterium** et messe chrismale à Bourg avec le P. Nicolas Buttet (27 mars)
- **Rencontre par archidiaconé** à la maison du Prado à Limonest sur Antoine Chevrier
- **Prière pour la sanctification des prêtres** avec la Communauté du Cenacolo à Ars
- **Formation préparation au mariage** (octobre)
- **Formation catéchuménat** à partir du RICA avec Roland Lacroix (novembre)
- **Session du presbyterium** à Viviers (18-20 novembre)

Séminaristes

- 4 séminaristes : 2 en théologie, 2 en stage
- Admission de **Maxime Begyn** parmi les candidats à l'ordination

2 - Les laïcs salariés et bénévoles

46 salariés (37.20 ETP) dont 17 lettres de mission

- Services pastoraux : 13 (8 ETP)
- Services administratifs : 33 (29.2 ETP)
à Bourg : 24 (19 ETP)
à Ars : 7 (6.14 ETP)

Et environ 300 bénévoles

Les changements

Services administratifs évêché

- Départ de **Martine Chabot** (Responsable de l'immobilier diocésain)
- Arrivée de **Peggy Grande** (Responsable de l'immobilier diocésain)
- Arrivée de **Myriam Robert** (Secrétariat des services pastoraux)
- Départ à la retraite de **Maïthé Nicaise** (Catéchèse)

Services administratifs Sanctuaire d'Ars

- Départ de **Geneviève Vantorre** (Secrétariat)

Services pastoraux : fins de missions

- **Claire Taisne de Mulet** (pastorale de la Famille)
- **Manon Jacquet** (pastorale des jeunes et du conseil diocésain pour l'évangélisation)
- **Raphaël de Haas** (pastorale des jeunes et du conseil diocésain pour l'évangélisation)
- **Marie-Pierre Cinque** (LME Ambérieu en Bugey)
- **Stéphane Grassy** (groupement paroissial d'Oyonnax)
- **Pascale Poncin**, départ à la retraite (aumônerie du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse)
- **Isabelle Chambon** (La Procure Notre-Dame)
- **Thomas Berthoud** (Maison JM Vianney)



Rencontre des salariés et bénévoles (services et mouvements diocésains, Enseignement catholique, RCF, Maison Jean-Marie Vianney...) en juin 2019

Services pastoraux : nouvelles missions
Sybille de Foucauld (pastorale de la famille)
Adeline Bouvattier (aumônerie du groupement paroissial d'Ambérieu-en-Bugey)
Céline Debaty (responsable de la catéchèse du groupement paroissial d'Oyonnax)
Anne-Thérèse Garde (aumônerie du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse)
Pierre Taisne de Mullet (La Procure Notre-Dame)
Perrine Marguin (La Procure Notre-Dame)

3 - La vie consacrée

- Départ de la communauté des **sœurs de de Saint-Paul de Fribourg** (Bourg-en-Bresse)
- Ordination diaconale de **Fr. Foulques-Marie Vidor** à la Chartreuse de Portes (janvier 2018), et ordination sacerdotale (juillet)
- Profession solennelle de **Frère Jean-Moïse Facelli** à la Chartreuse de Portes (octobre)
- Admission au noviciat de la Province de France des Frères Mineurs Capucins de **Geoffroy Guérin** (septembre)
- **Rassemblement diocésain de la vie consacrée** le 5 juin à Ars : « à vin nouveau, outres neuves »

4 • EPA Août 2019

- **Elections au Carmel d'Ars**
Mère Dominique, prieure, réélue pour 3 ans
Sœur Blandine Marie, sous-prieure et 2^e conseillère
Sœur Thérèse Marguerite, 1^{ère} conseillère (décédée depuis)
Sœur Marie de la Croix, 3^e conseillère

- **Chapitre électif chez les Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie à Bourg**
Sœur Marie-Pierre, prieure,

élue pour 3 ans

- **Chapitre général des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul**
Réélection du **Père Alain Rorthais** supérieur général
Nomination des membres du conseil général (**Pères Daniel Bequet, Henri de Penfentenyo, Xavier Piron, François Rineau et Frère Etienne Oriol**)
Nomination des économistes généraux (**P. Henri de Penfentenyo et Frère Etienne Oriol**)
Nomination du procureur général (**P. Christian Josselin**)

4 - Les Conseils

Commission au service de la fraternité sacerdotale

- Monseigneur Pascal ROLAND
- Père Frédéric PELLETIER
- Père Bruno BOUCLY
- Père Emmanuel KABEMBA
- Père Grégoire de KERMENGUY
- Père Xavier RENDU
- Père Marc MARTIAL

Fraternité missionnaire diocésaine

- Monseigneur Pascal ROLAND
- Père Frédéric PELLETIER
- Caroline BELAT, Conseil diocésain pour l'évangélisation

- Guilhem DUVAL, Conseil diocésain pour l'évangélisation
- Damienne VAN BEEK, Conseil diocésain pour l'évangélisation
- Daniel REVAUD, Conseil diocésain pour l'évangélisation
- Bénédicte DUTHOIT, Déléguée départementale du Secours Catholique
- Louis JACQUES LE SEIGNEUR, Economiste
- Bertrand LAPOSTOLLE, Conseil diocésain des Affaires économiques
- Olivier de COAT, Directeur diocésain de l'Enseignement catholique

Conseil Immobilier de Programmation (CIP)

- Monseigneur Pascal ROLAND
- Père Frédéric PELLETIER
- Louis JACQUES LE SEIGNEUR
- Bertrand LAPOSTOLLE
- Père Emmanuel KABEMBA
- Père Xavier RENDU

Comité des Assises de l'Immobilier

- Bertrand LAPOSTOLLE
- Gilles BARRIÉ
- Caroline BELAT
- Jacques BOURGEOIS
- Michel DELERS
- Peggy GRANDE
- Louis JACQUES LE SEIGNEUR
- Père Christian JOSSELIN
- Père Emmanuel KABEMBA
- Colette RIGOLLET

II - Les activités pastorales

1 - Actes sacramentels

- 2091 Baptêmes dont 32 adultes
- 919 1^{ères} Communions
- 422 Confirmations dont 78 adultes
- 126 Professions de foi
- 448 Mariages
- 1 ordination diaconale
- 2752 Funérailles

2 - Actes épiscopaux

Deux lettres pastorales

- Servir la Fraternité (mars 2018)
- Le défi de l'Evangélisation (Avent 2018)

Le livret dimanche, jour pour le Seigneur

Visites pastorales

- Montmerle-sur-Saône (janvier)
- Chalamont (avril)
- Vonnas (mai)
- Miribel (décembre).

Haltes spirituelles

Enseignement sur le dimanche, jour du Seigneur

- Reyrieux
- Miribel
- Belley
- Bourg
- Montréal la Cluse

3 - Les événements marquants

Profanations

- St-Didier-sur-Chalaronne (avril)
- St-Rambert-en-Bugey (avril)
- Ceyzériat (avril)
- Chalamont (juin)



La 4^e édition de l'École de Prière Jeunes

Pastorale des Jeunes

- Marche des vocations de Montmerle à Ars (février)
- Journée du Pardon (mars)
- Pèlerinage des étudiants et jeunes professionnels au Puy-en-Velay (avril)
- Camp d'adolescents à Lourdes
- 4^e édition de l'Ecole de Prière des Jeunes à Matafelon-Ganges (72 jeunes)
- Week-ends régionaux de discernement vocationnel pour les garçons à Paray-le-Monial et pour les filles à Annecy

Paroisse-sanctuaire d'Ars

- Fête des 200 ans de l'arrivée de St Jean-Marie Vianney présidée par Mgr Joël Mercier, secrétaire de la Congrégation pour le clergé
- Pèlerinage provincial pour les vocations à Ars le 1^{er} mai
- Messe avec les familles africaines
- 4 août présidé par le Cardinal Christoph Schönborn
- Retraite internationale prêchée par Enzo Bianchi
- Le cœur de saint Jean-Marie Vianney a effectué du mois de novembre au mois de juin 2019 un long pèlerinage qui l'a mené à travers les Etats-Unis.

Assises de l'immobilier

- Information et travail avec le Conseil presbytéral
- Mise en place des procédures
- Mise en place des sessions avec les membres du Comité des Assises de l'Immobilier
- Formation pour les référents immobiliers paroissiaux sur site
- Visites effectuées sur site

Conférences sur la bioéthique

Après les Etats généraux de la bioéthique et alors que le Parlement travaillait sur une loi, nous avons pris le temps de comprendre ces sujets et leurs enjeux, grâce à 5 conférences

- Questions bioéthiques & politique: Xavier Breton (député)
- Les nouvelles biotechnologies : Mgr Jacques Suaudeau (membre du Conseil pontifical pour la vie)
- La fin de vie : Dr Hervé Buatier (gériatre), Dr Barbara Buatier (généraliste), Dr Alexandre Pirolet, (soins palliatifs) et Dr Loïc Biot (anesthésiste réanimateur)
- Regard anthropologique : Michel Boyancé (philosophe, directeur de l'IPC)
- PMA et droits de l'enfant : Aude Mirkovic (maître de conférence)

Adoration pendant les fêtes de Saint Jean-Marie Vianney à Ars





Bressans et Futuniens lors de la fête de saint Pierre Chanel

Autres événements marquants

- Chaque 1^{er} jeudi du mois, prière pour les vocations à la Résidence Seillon Repos
- Marche avec l'Évangile : pèlerinages à pied d'une journée pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu

Miribel, Le Mas Rillier (mars)

Le chemin des Croix à Viriat (avril)

L'Abbaye St Sulpice à Cormaranche (mai)

La chapelle Saint Alban à Cerdon (juin)

Pays de Gex (septembre)

- Fête de St Pierre Chanel le 28 avril
- 10^e anniversaire de l'adoration permanente à Notre Dame de Bourg
- WE de la Fraternité Magnificat (octobre)
- 1^{er} concours d'Art Sacré : gagné par le groupement paroissial de Lhuis
- 2^e journée mondiale des pauvres (18 novembre)
- Concert pour les 30 ans de RCF
- 50 ans du Foyer paroissial de Montréal-la-Cluse
- 50 ans de l'église Saint-Pierre Chanel
- Le samedi 8 décembre 2018 ont été béatifiés 19 martyrs d'Algérie dont Le P. Christian Chessel, inhumé à Villebois

Dieu tout-puissant,
force de ceux qui espèrent en toi,
sois favorable à nos appels :
Puisque l'homme est fragile
et que sans toi il ne peut rien,
donne-nous toujours le secours de ta grâce ;
Ainsi nous pourrons,
en observant tes commandements,
vouloir et agir
de manière à répondre à ton amour.

Oraison de la 11^e semaine
du temps ordinaire

Les acteurs du spectacle sur saint Pierre Chanel en novembre 2018



Rapport de gestion et d'activité

Au terme de l'année civile 2018, l'Association diocésaine de Belley-Ars présente une situation financière en demi-teinte. A une insuffisance d'exploitation avant amortissements assez marquée, elle continue d'afficher un bon résultat exceptionnel qui permet de garder un résultat net largement positif (I).

L'analyse des flux ayant impacté l'économie diocésaine permet de constater une relative maîtrise des investissements pour la deuxième année consécutive, exception faite pour deux opérations particulières n'ayant cependant pas impacté la situation de trésorerie (II).

Par comparaison aux années précédentes, le niveau de la trésorerie nette à la clôture se maintient (III).

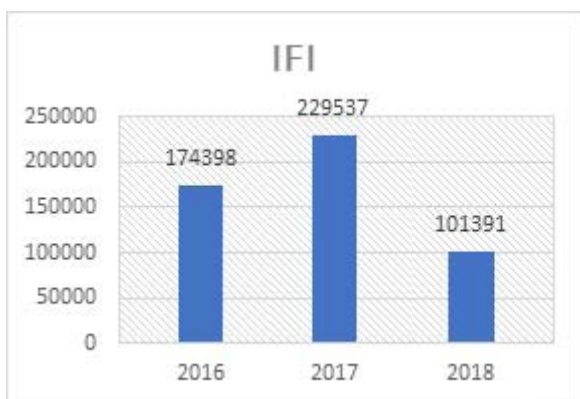
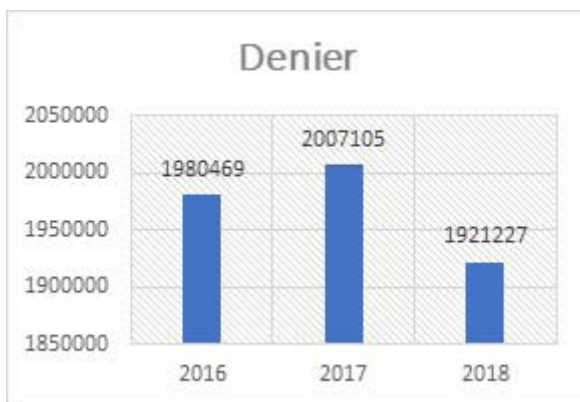
I - Une exploitation en recul et un résultat exceptionnel qui se maintient.

1 - L'exploitation.

Le solde d'exploitation avant amortissements passe entre 2017 et 2018 de + 71 929 € à - 274 802 €. Trois points d'analyse expliquent cette nette baisse.

- **Forte baisse des ressources diocésaines.**

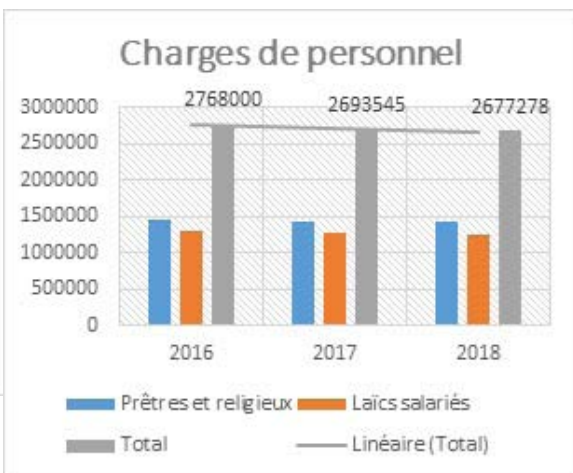
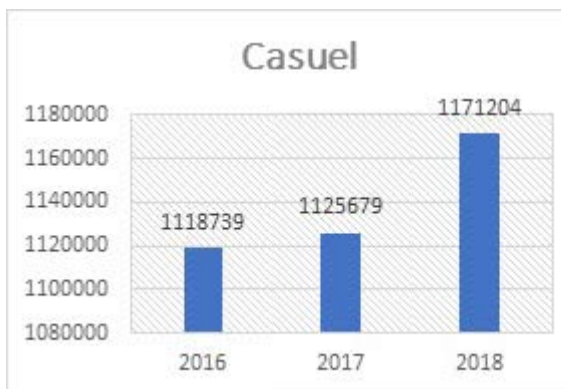
Les deux grandes ressources diocésaines que sont le denier de l'Eglise et l'IFI sont en forte baisse en 2018. En valeur, la collecte du denier a perdu 85 878 € (- 4,3 %) et l'IFI, qui a remplacé l'impôt de solidarité sur la fortune, a rapporté 101 391 € au lieu des 229 537 € récoltés l'année précédente, soit une diminution globale de ces deux ressources 214 024 €. Le montant du don moyen au denier continue d'augmenter cependant, avec une moyenne de 210 € par don contre 199 € en 2017. En revanche, le nombre de donateurs continue à fléchir.



- **Légère baisse des ressources paroissiales ordinaires.**

Les ressources paroissiales d'exploitation sont globalement en progression entre 2017 et 2018 (+ 1,3%). Cependant, parmi ces produits, les recettes ordinaires connaissent une évolution différente. En raison de la mise en place fin 2017 d'une fourchette d'offrande pour le casuel, celui progresse de 3,7% tandis que les collectes et quêtes baissent de 5,3%.





- **Hausse des charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation sont en nette hausse en 2017. Les causes en sont peu nombreuses.

Il s'agit essentiellement de l'impact financier de la retraite internationale des prêtres à Ars sur Forman, qui s'est tenue en septembre 2018, et qui a généré un déficit d'environ 137 000 €, soit une charge brute de 211 000 €. A cette manifestation exceptionnelle, s'est ajoutée la marche provinciale pour les vocations qui représente, quant aux charges, une dépense d'environ 58 000 €.

En revanche on constate pour cet exercice une baisse de 57,8 % des subventions accordées. Il s'agit principalement des subventions versées par les paroisses à des Communes au titre de participation à des travaux ou à des Associations périphériques de l'Association diocésaine.

A l'instar de l'exercice comptable précédent, les charges de personnel de prêtres et religieux et des laïcs salariés continuent de baisser. Les frais de formation des séminaristes connaissent une hausse de 17,4%.

Quant au résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et aux provisions, il ne marque qu'un recul modéré (-4,7%) en raison d'une reprise de la provision pour prêtres retirés. En effet, l'estimation qui avait été réalisée avait pris en compte les prêtres Fidei Donum, alors qu'ils sont appelés à repartir dans leur diocèse d'origine après l'expiration de la convention de mise à disposition.

2 - Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reste au niveau de l'exercice précédent pour atteindre 1 700 541 €.

Les legs et donations sont moins importants (-34,8 %) ainsi que le résultat net sur cession d'actifs en raison de la diminution des ventes de patrimoine stable en 2018 (-87,4%). Une charge exceptionnelle de 179 000 € a enfin été comptabilisée, consécutivement à l'abandon du projet n°2 du réaménagement du site diocésain.

En revanche différents éléments exceptionnels compensent les trois lignes précédentes. En premier lieu, l'Association Bresse et Bugery a fait don à l'Association diocésaine d'une somme de 625 000 € suite à la vente du tènement dit du « Petit Berger » à Ars-Sur-Formans, en vue de l'acquisition

de la Maison Saint-Jean située au cœur du sanctuaire, ainsi qu'à celle des Maisons des chanoines à Belley afin de permettre à la paroisse de Belley de racheter le bâtiment de l'ancienne école Louis Chambard, en vue d'y installer la Maison paroissiale.

En deuxième lieu, plusieurs paroisses sont parvenues à se faire rembourser des surfacturations de consommation de fluides pour un montant d'environ 150 000 €.

Enfin, la Fondation Nationale pour le Clergé a versé au diocèse, à l'automne 2018, une subvention exceptionnelle de soutien de 234 000 €.

Le résultat net de l'exercice, tout en restant largement positif, passe donc de 790 954 € à 577 696 €.

II - Approche des principaux flux ayant marqué l'exercice comptable et financier

S'agissant des flux d'investissement et de désinvestissement, les acquisitions passent de 673 013 € en 2017 à 1 205 635 € en 2018, tous secteurs du périmètre comptable compris. A cela, il convient d'observer que cette variation est due essentiellement à deux acquisitions qui doublent le montant des investissements réalisés en 2017, l'une s'agissant de la Maison Saint Jean, l'autre de l'école Louis Chambard (confère supra). Les investissements et travaux courants, quant à eux, restent contenus comme lors de l'exercice précédent.

Les ventes de patrimoine, peu importantes, plafonnent à 139 296 € contre 1 460 000 € en 2017.

Concernant le solde des opérations de financement, il est en croissance et atteint 1 053 195 €. A ce propos, outre les opérations déjà mentionnées dans la description du résultat exceptionnel, il paraît

important de préciser que pour la deuxième année consécutive, l'Association diocésaine n'a souscrit aucun nouvel emprunt et que par ailleurs, elle a remboursé en 2018, en surplus de ses annuités de remboursement d'emprunt, la quasi-totalité du prêt consenti en février 2009 par l'Association In omnibus, le tout représentant - 453 482 €.

III - Niveau de la trésorerie à la clôture de l'exercice.

L'impact des flux d'exploitation, des flux d'investissement et des flux de financement sur l'année 2018 diminue le fonds de roulement de l'Association diocésaine de 288 179 €. Cette tendance est surcompensée par une variation en positif de la différence entre l'actif circulant et le passif circulant (créances-dettes) et permet ainsi une variation de la trésorerie globale de + 343 839 €.

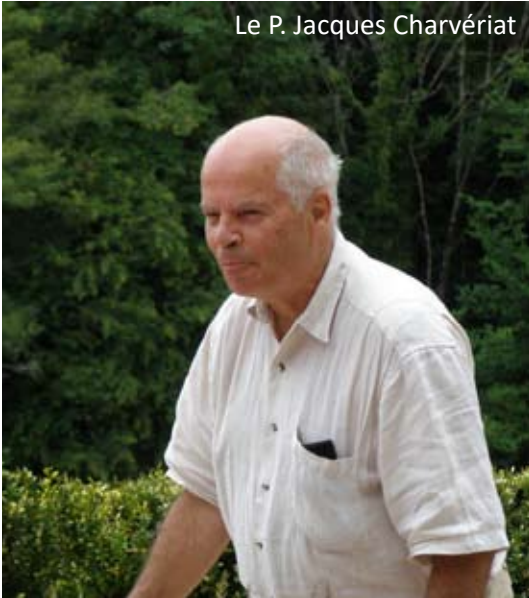
La trésorerie brute à la clôture de l'exercice représente 3 797 721 €, soit une trésorerie nette de 2 992 698 € après déduction des fonds dédiés (fonds dédiés à la restauration du sanctuaire et à d'autres opérations).



Fait à Bourg en Bresse
Le 19/06/2019.

Louis Jacques Le Seigneur
Econome diocésain

Informations diocésaines



Décès dans la famille diocésaine

Monsieur l'abbé Jacques Charvériat est décédé subitement à Marchampt (69), le 27 juin 2019, à l'âge de 76 ans.

Ses funérailles ont été célébrées en l'église de Quincié-en-Beaujolais, le vendredi 5 juillet 2019, à 15h00. Il a ensuite été inhumé au cimetière de Quincié, dans le caveau familial.

Né à Lyon le 2 septembre 1942, il entre dans la Société de Marie (Pères Maristes) en 1964. Il est envoyé en mission au Mexique en décembre 1970 et ordonné prêtre le 29 juin 1971. De retour en France, il est dispensé de ses vœux religieux et incardiné dans le diocèse de Belley-Ars en 1998.

Il est successivement curé du groupement paroissial de Pont-d'Ain (1996-2001) et de Trévoux (2001-2009).

Puis il retourne comme prêtre fidei donum au Mexique, à Acapulco, dont il est revenu définitivement il y a quelques semaines.

Monsieur l'abbé Jacques Gauthier est décédé à l'hôpital Fleyriat, le 2 juillet 2019, à l'âge de 93 ans.

Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 5 juillet 2019, à 10h00, en l'église du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse.

Né à Oyonnax le 22 octobre 1925, il est ordonné prêtre le 29 juin 1952 et obtient une licence de lettres classique et une maîtrise de philosophie à l'université catholique de Lyon.

Nommé professeur au collège Saint-Pierre, il le reste jusqu'en octobre 1991, tout en assumant la direction du collège de 1974 à 1988.

Il se retire d'abord à Pont-de-Veyle en 1991, puis à la Résidence du Bon Repos de Bourg-en-Bresse en novembre 2016.

Fête de Saint Jean-Marie Vianney

Considérant la demande de plusieurs curés de paroisse et la mission particulière du Saint Curé d'Ars dans notre diocèse, en France et dans l'Eglise universelle, Mgr Pascal Roland a décidé le 17 juillet 2019 que, chaque fois que la fête liturgique de saint Jean-Marie Vianney (4 août) tomberait un dimanche du temps ordinaire, tous les prêtres et toutes les communautés de fidèles présentes dans le diocèse de Belley-Ars seront autorisés à célébrer la fête du Saint Curé avec les textes liturgiques propres à cette fête, sans omettre la prière du Credo et la prière universelle.

Il émet le vœu que cette autorisation favorise la prière fervente des fidèles pour la sanctification des prêtres et pour les vocations sacerdotales.

Nominations

A dater du 1^{er} septembre 2019

Nouvel économiste diocésain

La renonciation de M. Louis Jacques Le Seigneur à son office d'économiste diocésain ayant été acceptée, **M. Olivier Bauer** est nommé économiste diocésain pour une durée de cinq ans renouvelable. Il recevra du Conseil d'administration de l'Association diocésaine les pouvoirs lui permettant d'agir dans le cadre de l'Association civile diocésaine. Agissant sous l'autorité de l'évêque du diocèse, et en relation étroite avec le vicaire général, modérateur de la curie, il lui appartiendra d'administrer les biens du diocèse dans le respect des normes canoniques et des lois diocésaines.

Enseignement catholique

M. Olivier de Coat est renouvelé dans sa mission de délégué épiscopal et de directeur de l'Enseignement catholique, pour une durée d'un an.

Compte-rendu du Conseil Presbytéral 13 et 14 juin 2019

Le jeudi 13 juin et le vendredi 14 juin 2019, le Conseil Presbytéral s'est réuni autour de Mgr Pascal Roland, à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey. Tous les membres étaient présents.

Le vendredi 14 juin, dans la matinée, en présence des doyens et des membres du Conseil Presbytéral, sont intervenus l'abbé Daniel-Paul Bilis, responsable du comité d'approbation des programmes de concert dans les églises et M. Louis Jacques Le Seigneur, économiste diocésain.

La préparation à la vie chrétienne dans le mariage

Les membres du bureau ont présenté le document Episcopat : « *La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation* », n°7, 2014.

La première partie s'attache à décrire la relation entre les époux comme une « *communauté interpersonnelle* », en laissant la vie du Christ grandir en eux parce qu'il est le sauveur de leur union. Elle donne une grande place à la théologie du corps développée par saint Jean-Paul II. L'Église est porteuse d'une doctrine mais aussi d'une méthode à partir de trois principes fondamentaux : la dimension du corps, le désir humain ordonné à l'absolu et au bonheur, la différence fondatrice entre l'homme et la femme. Le texte invite même à parler de la théologie du corps dès le début de la préparation, ainsi que de la chasteté et de l'abstinence. L'amour humain a besoin de cette éducation à l'amour par une ascèse qui le fasse grandir et le purifie.

La seconde partie du document insiste sur « *pédagogie de l'accueil* » qui est une écoute mais aussi un vrai discernement sur le désir

profond des « fiancés » pour savoir où en est leur relation et celle qu'ils ont avec le Christ et l'Eglise. Il sera important dès le début que les fiancés acceptent qu'il faille du temps pour se préparer au mariage. Enfin, on n'hésitera pas à faire une annonce kérygmatique et claire pour situer au mieux la demande de mariage au cœur de la foi de l'Eglise.

La troisième partie donne des points de repères pastoraux : la préparation au mariage concerne toute la communauté chrétienne avec laquelle les fiancés n'ont pas souvent de lien régulier. Il faudra résolument annoncer la foi et non pas seulement préparer à un sacrement. Le catéchuménat pour adultes sera un bon guide puisqu'il prépare à la vie chrétienne ceux qui demandent le baptême. Il en sera ainsi pour le mariage : préparer les couples à une vie chrétienne dans le mariage.

Dans les échanges qui ont suivi, les membres du conseil ont noté les **difficultés**

rencontrées :

- La date du mariage est imposée par les futurs mariés, et est un obstacle pour que la préparation soit assez longue et reste tout au long un temps de discernement.
- Ils notent une différence de perception entre les couples qui désirent se marier et l'Eglise qui accueille leur demande. Pour eux, il y a une continuité parfaite entre l'amour que les unit et le mariage sacramentel. Or c'est une illusion que nous ne pouvons plus entretenir dans la manière de préparer au sacrement du mariage. Les mots employés, amour, bonheur, liberté, n'ont pas la même signification dans le monde actuel et dans l'Eglise.
- L'habitude de faire la fête prend le pas sur la profondeur de l'engagement. C'est si vrai que bien des mariages sont reportés pour des questions financières.
- Enfin, il y a une difficulté dans l'intitulé même que nous employons : « *préparation au mariage* », comme s'il s'agissait d'un kit tout fait pour se marier. Il ne faut pas s'étonner après que les couples viennent chercher ce que nous proposons.

Plusieurs **points de convergence** sont apparus :

- Le discernement a besoin de temps pour opérer en toute liberté et vérité un vrai choix.
- Il faut reconnaître qu'il existe une disparité de plus en plus grande entre la demande des couples et ce que l'Eglise requiert pour qu'un mariage sacramentel soit valide. Nous ne pouvons plus agir comme si cette disparité n'existait pas.
- Donner dès la première rencontre un « oui » à une demande de célébration de mariage, c'est ne pas permettre qu'un chemin de discernement se fasse en vérité.
- Il faut passer d'une « *préparation au mariage* » à une préparation à « *la vie chrétienne dans le mariage* », de type catéchuménal.



Il a été décidé que le thème de la prochaine **session du presbyterium** de novembre sera consacré à cette réflexion afin que tous les prêtres présents y soient associés.

Elle sera préparée par une réflexion en doyen, selon un cadre bien défini, notamment en se servant du paragraphe du document épiscopat, intitulé : « *Servir la liberté des fiancés par un discernement sur la vie chrétienne* ».

Un projet de programme de la session prochaine du presbyterium a été élaboré et Mgr Roland se propose d'inviter Mgr Benoît-Gonin à venir animer la session.

- Dimanche soir 17 novembre 2019 : vêpres, dîner, soirée libre

- Lundi matin 18 novembre 2019 :

- Introduction : qu'est-ce qu'une démarche catéchuménale ? par Mgr Roland

- Travail en petits groupes – préparer une feuille guide :

- Comment mener un premier accueil de manière à ne pas se laisser enfermer dans la chronologie des demandeurs ?

- Offrir du temps aux fiancés : combien de temps est-il nécessaire ?

- Quelles étapes nous semblent indispensables et/ou possibles pour préparer une vie conjugale chrétienne ?

- Mise en commun

- Lundi après-midi 18 novembre 2019 :

- Trois interventions sur l'expérience de curés (3 X 20mn)

- Table ronde (les intervenants, Mgr Roland, un modérateur et Mgr Benoît-Gonin)

- Intervention de Mgr Benoît-Gonin

- Soirée libre

- Mardi 19 novembre 2019

- Conférence spirituelle

- Marche

- Déjeuner

- Rencontre de la maison saint François de Sales

- Messe

Questions diverses :

- La commission fraternité n'a plus d'objet si le conseil presbytéral en reprend toutes les missions.

- Les membres du conseil presbytéral recommandent à l'unanimité que les trois paroisses de Lélex, Mijoux et Chézery-Forens forment une paroisse unique.

- Le document « *préconisations pour une solidarité financière dans le cadre des investissements immobiliers diocésains* », préparé par le Comité des Assises de l'Immobilier, avait été distribué aux membres du Conseil. Il s'agit d'un mécanisme par lequel une paroisse volontaire pourrait donner une subvention, via une caisse diocésaine créée à cet effet, afin de subventionner des investissements d'autres paroisses. Si le Conseil Presbytéral n'est pas contre le principe, il attend des précisions sur les modalités pratiques de la mise en œuvre que le document ne décrit pas. Les paroisses volontaires donnent-elles à une caisse de manière indifférente ou bien pour un projet particulier ? Le risque est de favoriser le copinage, de ne plus être objectif comme peut l'être une instance diocésaine qui déciderait de l'affectation des sommes d'une caisse commune.

Les concerts dans les églises

L'abbé Daniel Paul Bilis est venu rendre compte des activités du comité d'approbation des programmes de concert dans les églises et des difficultés qu'il rencontre.

Bien des curés de paroisse ne font pas appel au comité pour l'approbation des programmes de concerts. Il s'ensuit un manque d'unité dommageable et une confusion sur les conditions pour qu'un concert ait lieu dans une église communale, affectée au culte catholique. Or faire appel au comité permet de préserver la relation pastorale du curé avec les paroissiens et les maires et d'œuvrer à une politique commune dans tout le diocèse.



Il est proposé que Mgr Roland écrive de nouveau aux curés pour redire l'importance de ce comité. De même, il est proposé qu'un bref document puisse être rédigé à ce propos et signé par l'autorité civile (le préfet) et l'autorité religieuse (l'évêque) et remis aux maires. Il sera possible aussi de profiter du début de la mandature municipale de 2020 pour rassembler les maires, avec l'accord du préfet, afin de rappeler ce qu'est la loi de 1905.

Entretien avec l'économiste diocésain

Des difficultés sont apparues à propos de nouveaux contrats signés par le diocèse avec le projet qu'un unique fournisseur d'électricité soit pour tous les groupements paroissiaux. Il y a un an M. Saussard avait commencé une prospection en demandant à chaque groupement paroissial une facture de chacun de ses points de fourniture d'électricité. Ce qui était une enquête au départ s'est transformée finalement en

un changement de fournisseur, sans que les curés et les comptables paroissiaux n'aient été informés. Or les curés sont les administrateurs des biens paroissiaux. L'économiste diocésain reconnaît qu'il n'y a pas eu de délégation des curés pour faire cette opération. Si la finalité est bonne, faire des économies, la méthode est à revoir pour les futures négociations qui seront sur le gaz et la téléphonie. Le Conseil Presbytéral préconise qu'il soit davantage associé à ces négociations et à la réflexion sur la nature de la délégation qui sera donnée par les curés. Cela évitera bien des embarras.

L'économiste diocésain a expliqué les raisons du fort déficit d'exploitation du diocèse cette année (250 000 €). Pour lui, il s'agit de la suppression de l'ISF, de la baisse du denier et du déficit important de la retraite internationale d'Ars.

Pour les membres du Conseil presbytéral, la perte financière due à la retraite internationale d'Ars pose une question pastorale et une question de méthode. Premièrement, le recteur ne devrait pas prendre seul la décision d'un événement si important. Un conseil diocésain ayant une compétence pastorale devrait donner son aval. Ensuite, comment se fait-il qu'une telle dépense puisse être engagée sans que l'économiste diocésain soit consulté, alors même que les curés doivent demander sa permission pour engager un investissement de plus de 3000 €. M. Louis Jacques le Seigneur répond qu'il n'est pas actuellement dans ses attributions de donner ou non la permission pour un événement ponctuel même si son budget est important.

Le bureau du Conseil presbytéral

Conseil Presbytéral : convocation de l'assemblée des 19 et 20 septembre

Bourg-en-Bresse, le 24 juillet 2019

Chers frères prêtres,

Vous avez en pièce jointe le programme de la prochaine session du conseil presbytéral des 19 et 20 septembre prochains, que j'ai préparé le 16 juillet dernier avec l'aide du Bureau.

Pour cette session, nous serons accueillis à l'abbaye Notre-Dame des Dombes.

Si l'un d'entre vous avait un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (Statuts, art. 9).

Nous laissons de côté le thème de « la préparation à la vie chrétienne dans le mariage » pour le reprendre à la session suivante de mars 2020 après que les prêtres à la session du presbyterium de novembre auront donné leur avis et leurs conseils.

En attendant la joie de nous retrouver, je vous redis ma confiance et ma prière pour vos responsabilités pastorales et vous souhaite un bon temps de repos estival.

Bien fraternellement,

† Pascal Roland

Programme

Jeudi 19 septembre 2019

- 9h Accueil
- 9h15 Office de Tierce
- 9h30 Introduction de Mgr Roland : « la gouvernance du diocèse »
- 10h Débat autour de deux questions :
 - La mission pastorale des doyens
 - Les rôles respectifs du conseil des doyens et du conseil presbytéral
- 12h Messe
- 14h30 La charge pastorale dans l'enseignement catholique
Les centres géographiques des pôles missionnaires
- 17h Visite de l'abbaye
- 18h30 Vêpres et adoration
- 20h30 Le programme de la session du presbyterium d'automne

Vendredi 20 septembre 2019

- Session avec les doyens
- 7h30 Messe
- 9h30 Présentation et actions de la Société Nouvelle Gorini (M. Jean-Pierre Gerfaud)
Le 200e anniversaire de la restauration du diocèse de Belley (1822-2022) par le P. Frédéric Pelletier et M. Jean-Pierre Gerfaud
- 11h Accueil du nouvel économiste diocésain et questions diverses
- 14h Fin de la session

Appel à témoignages de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église

Pour que la lumière soit faite sur les abus sexuels sur des mineurs et des personnes vulnérables commis depuis 1950 par des prêtres, des religieux et des religieuses, l'Église catholique de France a demandé à Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État, de constituer et de présider une commission indépendante. Cette commission réunit des femmes et des hommes aux compétences reconnues. Elle est pluraliste et comprend des incroyants et des croyants de toutes confessions.

Sa mission : Mesurer l'ampleur des faits, étudier la manière dont ils ont été traités, évaluer les mesures prises par l'Église et formuler des recommandations pour que de tels crimes et délits ne se reproduisent pas.

Sa priorité : écouter les victimes.

Son appel : la commission lance aujourd'hui un appel à témoignages pour écouter et entendre ceux et celles qui ont souffert personnellement ou qui peuvent témoigner des souffrances subies par d'autres. Tous les témoignages seront recueillis et traités de manière confidentielle.

Une définition large de l'abus sexuel a été retenue, entendu comme toute agression, exploitation ou atteinte sexuelle, sous quelque forme que ce soit. De même, les victimes sont les mineurs au moment des faits, les majeurs protégés, et les personnes qui, dans le cadre d'une relation de hiérarchie, d'autorité, d'accompagnement spirituel ou d'emprise, se sont trouvées engagées dans une relation à caractère sexuel non librement consentie.

Si vous avez été victime ou témoin d'abus sexuels commis par des prêtres, des religieux ou religieuses, la CIASE vous invite à prendre contact avec l'équipe mise en place à sa demande par la fédération France Victimes.

Une équipe est à votre écoute 7 jours sur 7, de 9H à 21H par téléphone au 01 80 52 33 55.

Vous pouvez aussi la joindre par mail :

victimes@ciase.fr

Ou par courrier :

Service CIASE – BP 30132

75525 Paris cedex 11



La Conférence des évêques de France relaie l'appel à témoignages lancé par la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église.

POUR DÉPOSER UN TÉMOIGNAGE :

☎ 01 80 52 33 55 7j/7, 9h-21h

✉ victimes@ciase.fr

📍 service ciase - BP 30 132
- 75525 Paris cedex 11

🌐 www.ciase.fr

Pèlerinages diocésains à l'automne : la Pologne et Assise

En Pologne du 17 au 24 octobre

Connaître les grandes figures catholiques polonaises du XX^e siècle, rencontrer le peuple polonais et l'église de Pologne

Jeudi 17 octobre

Départ de Bourg-en-Bresse et vol Genève-Cracovie

Visite de la **vieille ville de Cracovie**, de l'église Notre-Dame, messe d'ouverture du pèlerinage.

Vendredi 18 octobre

Visite de **Wadowice, ville natale de saint Jean-Paul II**

Découverte de **Kalwaria**, monastère baroque des Pères Bernardins, haut lieu du culte marial, inscrit sur la liste du patrimoine culturel mondial de L'UNESCO, messe.

Samedi 19 octobre

Découverte de la **colline de Wawel**, de la Cathédrale et du château royal à Cracovie.

L'après-midi, visite de **Nova Huta**, et de son église.

Découverte de **Wieliczka**, de la mine de sel gemme médiévale, de la cathédrale de sel.

Messe dans la Mine de sel

Accueil à la **Paroisse Sw wojciecka à Osieczany**, dîner et hébergement chez les paroissiens.

Dimanche 20 octobre

Messe à la Paroisse Sw wojciecka

Repas avec les paroissiens, témoignages sur les JMJ.

Promenade dans l'ancien **quartier juif de Kazimierz à Cracovie**, découverte de la Synagogue Remuh avec son cimetière.

Pèlerinage à **Lagiewniki, sanctuaire de Jésus Miséricordieux** où se trouve la tombe de **Sainte Faustine Kowalska** et le Centre St-Jean-Paul II

Lundi 21 octobre

Messe en la Cathédrale de Cracovie

Visite des **Camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau**, recueillement devant la cellule où mourut Saint Maximilien Kolbe.

Rencontre avec le Père Nowak à Kozięglowy

Mardi 22 octobre

Visite de **Czestochowa**, du monastère de la ville, juché sur sa colline dite « Montagne de lumière » (Jasna Gora), où l'on vénère l'icône miraculeuse

Messe au Monastère et rencontre avec le Père Marian Duda, recteur de l'Institut Siège de la Sagesse

Découverte de **Niepokalanow, sanctuaire franciscain consacré à St Maximilien Kolbe**. Rencontre avec un frère et visite du musée.

Mercredi 23 octobre

Messe à Niepokalanow

Visite de **Cracovie**

Jeudi 24 octobre

Visite de l'**église Saint Stanislas Kostka à Varsovie**, où prêchait le bienheureux Père **Popieluszko** sous le régime communiste. Prière sur son tombeau.

Messe de fin de pèlerinage

Vol Varsovie-Genève et retour à Bourg

Prix : de 1208 à 1332 €, selon le nombre de pèlerins. Supplément chambre individuelle 140 €



Assise du 21 au 26 octobre

Mieux connaître saint François pour mieux vivre notre foi, avec Dominique Olislaeger, assistant spirituel de Fraternités séculières Franciscaines de Saône-et-Loire et concepteur de l'itinéraire pédestre de Vézelay à Assise. Le Père Pelletier participe au voyage.

Lundi 21 octobre

Voyage vers Assise en minibus.

Mardi 22 octobre

Comment François répond aux appels du Christ

Parcours à pied depuis la Rocca (citadelle d'Assise) sur les pas de François, vers la cathédrale San Rufino, la Piazza Comune, la maison natale et familiale, la place de l'évêché, San Damiano, et la Basilique Sainte Claire

Mercredi 23 octobre

François se tourne en permanence vers son Père

Montée à l'ermitage des Carceri, « les solitudes » où François et ses frères se retiraient pour contempler et méditer.

Découverte de Greccio, où François institua la tradition de la crèche de Noël. Découverte de la chapelle de la Crèche, les lieux où vécut le saint et l'église primitive.

Visite de Fonte Colombo. où il dicta la règle définitive. Let de la Foresta, où il aurait composé une partie du Cantique des Créatures

Jeudi 24 octobre

François guide les frères que le Seigneur lui a donnés

Visite de la Basilique St-François, avec le tombeau du saint et les fresques relatant sa vie.

Visite de la Basilique Sainte-Marie-des-Anges,



Berceau de l'Ordre franciscain

Vendredi 25 octobre

François aime comme le Christ, jusqu'au bout.

Visite de l'ermitage de Monte Casale, hospice pour pèlerins et infirmes pauvres, de La Verna (Alverne), où François reçut les stigmates
Vivre la prière des frères de l'Alverne, soirée et nuit au monastère.

Samedi 26 octobre

Retour à Bourg-en-Bresse

Prix : de 525 à 595 €

Pour plus d'informations :

Service Diocésain des Pèlerinages
29 rue du Docteur Nodet
CS 60154
01004 BOURG EN BRESSE Cx
04 74 32 86 50

Agenda des événements diocésains

FÊTE DU CURÉ D'ARS
Présidée par le Cardinal Luis Antonio Tagle, archevêque de Manille (Philippines)

SAMEDI 3 AOÛT 2019

- 15h30 Conférence du Cardinal Luis Antonio Tagle (Jeune Semaine)
Thème : « Se laisse renouveler par la chapelle du Christ »
- 17h00 Messe pour les vocations (Jeune Semaine)
Présidée par Mgr Roland
- 20h30 Soirée Miséricorde : adoration et confessions (Jeune Semaine)
Nuit d'adoration (Chapelle de l'abbatiale)

DIMANCHE 4 AOÛT 2019 Fête du saint Curé d'Ars

- 9h00 Office des Laudes (Église N-D de la Miséricorde)
- 10h00 Messe solennelle présidée par le Cardinal Luis Antonio Tagle (Église Notre-Dame de la Miséricorde)
À partir de 12h : exposition du Saint Sacrement
- 13h - 14h30 Activités ludiques pour les enfants (Jeune Semaine)
- 15h00 Procession avec la relique du cœur du saint Curé (Départ du chœur d'Ars)
- 16h00 Vêpres solennelles (Église N-D de la Miséricorde)

Confessions en continu toute la journée

Logos: PARS, M, Renseignements - Sanctuaire d'Ars, Diocèse de Belley-Ars

Ecole de Prière Jeunes

Du 18 au 24 août à Matafelon-Granges

De 7 à 17 ans.

Contact: paje.ain@gmail.com - 04 74 32 86 57

Formation des animateurs de la PaJe

Du 31 août au 1^{er} septembre

à la Maison Jean-Marie Vianney

Contact: paje.ain@gmail.com - 04 74 32 86 57

Session des séminaristes

Du 2 au 6 septembre

Session des nouveaux prêtres Fidei Donum

Du 15 au 17 septembre

Week-end Oraison garçons

Du 27 au 29 septembre

au Monastère des Voirons (74)

Pour les garçons de 18 à 30 ans

Contact: paje.ain@gmail.com - 04 74 32 86 57

11^e Pèlerinage des élus à Lourdes

Du 10 au 13 octobre à Lourdes

Pèlerinage pour les élus organisés par le Service Pastorale d'Etudes Politiques, sur le thème « quelle conception de l'homme implique la démocratie ? »

Contact : spep@sainte-clotilde.com

01 45 50 33 86

Sommaire

Edito	p. 1
Rapport moral de Mgr Roland	p. 2
Rapport de gestion et d'activité	p. 8
Informations diocésaines	p. 11
Nominations	p. 12
Compte-rendu du Conseil presbytéral	p. 12
Convocation du Conseil presbytéral	p. 16
Appel à témoignages de la CIASE	p. 17
Pèlerinages diocésains	p. 18
Agenda diocésain	p. 20

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} août 2019

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet - CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr - belley-ars.fr